# COMPTE RENDU D'AG 2018

Accueil & Lecture des Messages des Membres Absents.

\* \* \*

# Déroulement de l'A G :

Quorum / Rapport Moral / Rapport Financier / Elections / Réunion de Travail / Projet 2018 / Questions des Sympathisants

\* \* \*

## Pouvoirs attribués à :

Dominique LEPROVOST : Céline BOISLEUX, absente excusée avec délégation de pouvoir.

Yvette DEBAUDRINGHIEN, absente excusée avec délégation de pouvoir. Marie-Renée RICHARD, absente excusée, avec délégation de pouvoir.

Yves GRIOCHE: Sylvie GUENINECHE, Secrétaire absente excusée, avec délégation de pouvoir.

Antony LOURDEL, absent excusé, avec délégation de pouvoir.

Vincent GAMBIER: Sophie VANWIELE, Trésorière absente excusée avec délégation de pouvoir.

Daniel DARRAS, Président absent excusé, avec délégation de pouvoir.

Danièle ROUTIER, absente excusée, avec délégation de pouvoir.

\* \* \*

#### Quorum:

Le quorum est atteint avec 14 Membres du CA présents ou représentés sur 17 Membres mandatés.

l'Assemblée Générale peut donc commencer

\* \* \*

# RAPPORT MORAL:

## \* Nombre de Sympathisants

Janvier 2017: 191

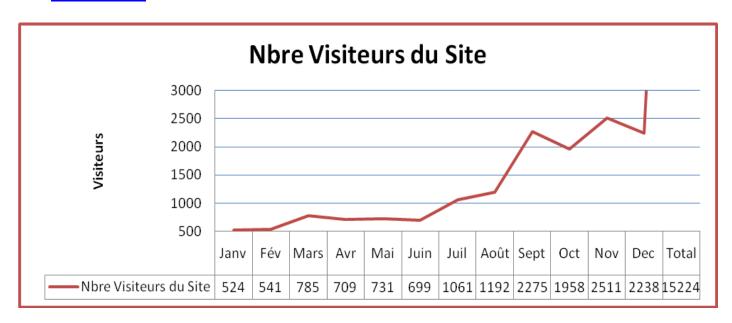
Janvier 2018 : 550 soit + 359 sur 2017

# \* Outils de Communication du Collectif

#### Selon 4 axes:

- Site web,
- Lettre mensuelle,
- Conférence débat,
- Réponses écrites personnalisées.

## Site Web



#### Lettre Mensuelle

- \* Diffusée à tous les Sympathisants
- \* L'intérêt porté par les Sympathisants se concrétise par un nombre de visites sur le site qui augmente suite à l'envoi de la lettre.

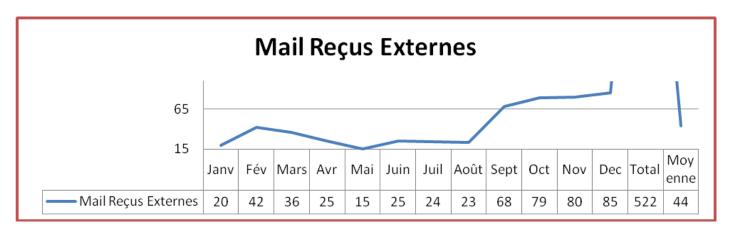
#### Conférences Débat

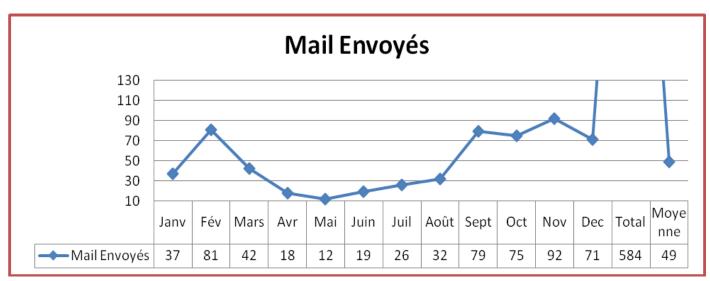
- \* 8 Conférences réalisées en 2017
  - Arras Salle Dolto le 11 Mars
  - Arras au Brussel Café le 17 Mars
  - Fresnoy le 28 Juin
  - Aix Noulette le 25 Août
  - Ablain Saint Nazaire le 06 Septembre
  - Servins le 27 Septembre
  - Quiéry la Motte le 13 Octobre

## Rassemblements

- \* 2 Rassemblements en 2017
  - Villers au Bois le 02 Avril : Participation au rassemblement
  - Ablain St Nazaire les 3 & 4 Octobre 2017 Rassemblement face à la Mairie pendant les RdV d'Enedis

## Boîte mail





communication interne + externe sans compter les lettres mensuelles dont 250 Réponses personnalisées sur 2017

En marge de ceci, une de nos Sympathisantes, a contacté par mail, 4 100 Mairies, soit 22 départements, pour les sensibiliser au Linky. Félicitations pour cette endurance particulière.

# RAPPORT FINANCIER:

\* Compte du Crédit Agricole au 1er Janvier 2017 : 441.00 €
\* Compte du Crédit Agricole au 31 Décembre 2017 : 712.88 €

+ 250.00 € de chèques de cotisation à encaisser

# **ELECTIONS REPRESENTATIVES**

#### \* Membres 2016–2017 du Conseil d'Administration :

# 18 Membres:

Céline Boisleux, excusée,

André Caron, absent non excusé,

Edith Chevalier, présente

Daniel Darras, excusé,

Yvette Debaudringhien, excusée,

Bernadette Duponchel, excusée,

Vincent Gambier, présent,

Yves Grioche, présent,

Sylvie Guenineche, excusée,

Serge Kurz, présent

Dominique Leprovost, présent

Antony Lourdel, absent excusé,

Bruno Mametz, présent

Gérard Pochet, absent non excusé,

Marie-Renée Richard, absente excusée,

Daniele Routier, absente excusée,

Mathilde Taffin, présente,

Sophie Vanwiele, excusée,

#### \* Membres 2016-2017 du Bureau :

9 Membres: Céline Boisleux, Daniel Darras, Vincent Gambier, Yves Grioche, Sylvie Guenineche,

Dominique Leprovost, Antony Lourdel, Bruno Mametz, Sophie Vanwiele

Antony a intégré le bureau en courant d'année.

En marge du Bureau : Bernard Marchal, Expert & Conseiller Technique auprès du Collectif.

#### \* Renouvellement des Membres du Conseil d'Administration

- \* Aucune nouvelle demande n'a été reçue, demande faite au public, Joëlle Marien Hebert, Jean Pierre De Roeck proposent leur candidature.
- \* Aucune démission n'a été reçue, demande faite au public, Dominique Leprovost et Mathilde Taffin présentent leur démission.
- \* Tous les autres membres ont vocation à être reconduits dans leur fonction.
- \* Projet d'AG extraordinaire et de Conseil d'Administration Spécial,

Pour une mise à jour des engagements de chacun des membres

En effet, le silence "tardif" de nombreux membres CA & Bureau, pourrait bloquer le fonctionnement de notre Collectif, en rendant impossible toute décision, du seul fait de ne pouvoir atteindre le quorum. Le but de cette mise à jour, serait de lier à l'engagement de chacun une obligation de réponse, ou de transférer son pouvoir au Président de Séance, sous peine de perdre ses droits dans cette instance.

Ce projet pourrait s'intégrer dans la création d'un Règlement Intérieur.

## \* Renouvellement des Membres du Bureau

- ✓ Aucune nouvelle demande n'a été reçue, demande faite au public., Joëlle Marien Hebert, Jean-Pierre De Roeck proposent leur candidature. Rappel : toute intégration peut aussi avoir lieu en cours d'année.
- ✓ Sophie VANWIEL, trésorière est démissionnaire, demande faite au public pour le poste de trésorier. Vincent propose sa candidature.
- ✓ Sylvie Guenineche, secrétaire, sans être démissionnaire, est désireuse de céder son poste. Joëlle Marien Hebert propose sa candidature.

## \* Attribution des Postes

- ✓ Président sortant : Daniel DARRAS, démissionnaire. Pascal DIEUX propose sa candidature.
- ✓ Trésorière sortante : Sophie VANWIEL, démissionnaire, Vincent GAMBIER propose sa candidature
- ✓ Secrétaire sortante : Sylvie GUENINECHE, démissionnaire, Joëlle Marien Hebert propose sa candidature

### \* Résultat des Elections :

18 Membres du CA 2018-2019 (élection par l'ensemble des Sympathisants présents):

\* sont réélus dans leur fonction à l'unanimité:

Céline Boisleux, André Caron, Edith Chevalier, Daniel Darras, Yvette Debaudringhien, Bernadette Duponchel, Vincent Gambier, Yves Grioche, Sylvie Guenineche, Serge Kurz, Antony Lourdel, Bruno Mametz, Gérard Pochet, Marie-Renée Richard, Danièle Routier, Sophie Vanwiele.

\* sont élus à l'unanimité :

Joëlle Marien Hebert Jean Pierre de Roeck

\* Les 18 Membres du CA ont élu ou réélu 10 Membres du Bureau 2018-2019 :

\* sont réélus dans leur fonction à la majorité :

Céline Boisleux, Daniel Darras, Vincent Gambier, Yves Grioche, Sylvie Guenineche, Antony Lourdel, Bruno Mametz, Sophie Vanwiele inscrits 18, votants 16, pour 16.

\* sont élus à la majorité :

Joëlle Marien Hebert inscrits 18, votants 16, pour 16.

Jean Pierre de Roeck inscrits 18, votants 16, pour 16.

\* ont été élus à la majorité,

Pascal DIEUX comme Président inscrits 18, votants 16, pour 16. Vincent GAMBIER comme Trésorier inscrits 18, votants 16, pour 16.

Joëlle MARIEN HEBERT comme Secrétaire inscrits 18, votants 16, pour 16.

\* Expert & Consultant Technique du Collectif :

Bernard Marchal est reconduit dans cette fonction.

# SUJETS A DEBATTRE

## 1 \* GAZPAR & AQUARIUS

Confirmation de la décision prise en Novembre, à savoir :

- > Infos reprises sur une page du site,
- > Pas de réponse écrite personnalisée,
- Pas de suivi de dossier,
- Tant qu'un nouveau référent ne soit trouvé.

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

## 2\* COMMUNICATION VIA COURRIELS:

#### En 2017:

Tout ce qui est reçu sur la boîte linky62@orange.fr a été trié et envoyé "pour transmission" aux membres du bureau.

#### En 2018:

- liste des destinataires : tous les membres du bureau
- besoin de filtrer les thèmes
- fréquence d'envoi : hebdomadaire

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

## Rappel aux Membres du Bureau sur la Confidentialité des Communications

- J'attache énormément d'importance à la confidentialité de notre fichier de Sympathisants, Celui-ci n'est d'ailleurs pas stocké dans nos contacts messagerie mais sur un fichier distinct, empêchant tout piratage possible.
- > Tous mes envois "externes" se font en copies cachées, pour que nos listes de diffusion restent anonymes.
- Tous mes envois "internes" *(c'est à dire aux Membres du Bureau)* se font en clair pour que chacun des Membres puisse voir qui est destinataire du message, toujours avec accusé de réception.

- Tous mes transferts pour info, se font en clair, mais les informations qu'ils contiennent doivent restées internes au Bureau.
  - Si un Membre du Bureau veut transférer l'info à un ami, il doit impérativement supprimer les coordonnées du Sympathisant pour rendre l'info totalement anonyme.

# 3\* COMMUNICATION VIA SITE WEB:

- > Besoin d'une relecture extérieure
- Plus le site s'étoffe, plus cette tâche demande du temps. (estimation 1 heure)
- Appel à Volontaires pour 2 missions de télé travail.

#### Définition de la Mission 1 :

- Lecture active de chaque page du site avec Vérification de chaque lien.
- Noter les liens qui ne fonctionnent plus *(erreur 404)* par leur chemin d'accès sur un document Word et l'envoyer à linky62@orange.fr
- Fréquence de la mission : 1 fois tous les 2 mois, 1ère semaine du mois

## Liste des Volontaires :

Février: Maxence DESREUMAUX ? ? = mois pas arrêté

Avril: Vincent LHERMITTE
Juin: Vincent LHERMITTE
Aout: Nathalie ROBIN

Octobre: Joëlle MARIEN-HEBERT Décembre: Antony LOURDEL?

rappel : les dates arrêtées sont bien sûr modifiables en cas d'indisponibilité.

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

#### Définition de la Mission 2 :

- Quand nous intervenons en conférence, nous recueillons une liste d'adresses mail des participants.

Cette liste est manuscrite.

- La mission consiste à lire, parfois déchiffrer l'adresse mail, la rentrer dans un tableur type Excel, en complétant 4 champs : Nom, Prénom, Mail, Commune et nous envoyer ce fichier.
- Fréquence de la mission : le lendemain de chaque conférence.
- Temps estimé de la mission, environ 1 heure.
- Conception de la mission :

Il nous faut établir une liste de volontaires intéressés par la mission.

Le lendemain de chaque conférence, je contacterai ces volontaires, qui me diront alors être disponibles ou pas à ce moment là.

Je leur enverrai un scan de la liste manuscrite, et je recevrai par mail le lendemain le fichier Excel.

#### Liste des Volontaires :

- ✓ Nathalie ROBIN
- ✓ Pascal DIEUX
- ✓ Joëlle MARIEN HEBERT
- ✓ Cécile MARICHEZ
- ✓ Bernadette HOCHEDEZ
- ✓ Roland PLATTEAU
- ✓ Bernard DESWARTE
- ✓ Thérèse VAN DEN BULKE
- ✓ Edith CHEVALIER

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

## 4\* Conseils Personnalises:

#### Difficultés rencontrées :

- Cette mission demande du temps et de la concentration, même si la réponse apportée est très souvent déjà présente sur le site.
- Mais le citoyen demandeur a besoin d'une réponse "facile" sans recherche de sa part, et parfois formulée de façons différentes.
- Personnes non équipées d'internet :
  - besoin d'une "personne relais", dans la commune, notamment pour personnaliser et imprimer les lettres de refus. Les sympathisants qui sont prêts à servir de relais doivent se faire connaître à linky62@orange.fr
  - difficultés plus grandes à faire passer les informations.
  - ces personnes sont souvent demandeuses de contacts téléphoniques ou de courrier papier.

<u>Suivis téléphoniques</u>, refusés par manque de disponibilité et trop énergivore pour un résultat moindre.

Courriers papier: refusé car trop coûteux

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

## 5 \* Suivi de Dossiers :

## Difficultés rencontrées :

> Un suivi de dossier demande encore plus de temps et de concentration.

- Une extrême riqueur est de mise pour monter le dossier :
  - obligation de confidentialité
  - obligation de demander la fourniture de pièces de base, type facture EDF pour connaître le détenteur du contrat, photos des installations, récit des faits.
- Motivation du demandeur à se lancer dans une procédure de recours longue et rigoureuse.
- > 4 suivis de dossiers en 2017 :
  - 1 suivi de dossier sur une installation sauvage, étude avortée par manque de rigueur du demandeur qui n'a pas donné toutes les informations utiles autour du litige. C'est au moment de l'envoi du dépôt de plainte que l'intéressé a informé d'un lien professionnel avec Enedis qui a stoppé tout recours.
  - 1 suivi de dossier sur un sinistre matériel domotique lié au Linky voisin. Etude avortée par manque de motivation du demandeur.
  - 1 suivi de dossier sur un cas HES. Etude avortée par manque de motivation du demandeur.
  - 1 suivi de dossier sur protection anti Linky dans une copropriété. Toujours en cours, mais satisfaisante car encore aucun Linky installé à ce jour

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

# 6 \* Mise en Relation:

- > Nous avons la chance d'avoir parmi nos sympathisantes, une dame HES qui est équipée de filtres et qui accepte de partager son expérience.
- > La mise en relation se fait de la sorte :
  - C'est le Collectif qui donne les coordonnées mail du demandeur à cette dame,
  - C'est elle qui contactera le demandeur quand il lui sera possible.
  - Ensuite, c'est le demandeur et cette dame qui décideront d'échanger par courriel, téléphone ou de visu,
  - Mais le Collectif n'interviendra plus dans cette mise en relation.

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

## 7 \* Materiel pour les conferences :

Vidéo Projecteur, Ecran 200x150, Sonorisation, Totem intérieur,

sont loués à Spotaluxe, pour 50 € par conférence

## Valeur du <u>Matériel acheté par Spotaluxe</u> :

- Vidéo projecteur : 350 €

- Câble HDMI:?

- Ecran: 100 € d'occasion

- 2 Enceintes Amplifiées : 650 € d'occasion

- 2 Micros: 40 € d'occasion

- Flyers ; 41 € pour 5 000 exemplaires

- Totem d'intérieur : 60 €

soit un total de 1 241 €

# Amortissement du Matériel par Spotaluxe

En 2017, les **Organisateurs** louaient 30 €, l'écran, le vidéo projecteur, une toute petite sono micro, à Spotaluxe.

Avec ce nouveau matériel

## Proposition pour 2018:

## Pour Organisateurs non structurés (Citoyens, ou Asso, ou Club . . .)

Résumé des " Conditions Conférences ":

- \* 1 seul interlocuteur "Organisateurs", 2 maxi, pour étudier ensemble le projet
- \* 1 salle confortable, capacité mini 50 personnes assises
- \* 5 adhésions au Collectif pour bénéficier d'une Conférence Gratuite
- \* Publicité locale à charge des Organisateurs.
- \* Besoin de 2 personnes "Organisateurs" pour gérer les entrées.
- \* Nous fournissons, PC, Vidéoprojecteur, Ecran, Sono-Micros, Totem, Drapeau Voile, sauf si la salle est équipée.

La Conférence coûte au Collectif 80 - 25 = 55 € en versant 50 € à Spotaluxe 30 € au Conférencier

**Pour Organisateurs structurés** (Municipalité, Com de Com, Communauté Urbaine, Entreprise privée, etc. . . . )

Animation de Conférence 80 € avec :

- Mise à disposition d'une salle 50 personnes assises minimum
- Publicité locale par leurs soins.
- Et c'est la Structure qui règle 80 € au Collectif,

La Conférence ne coûte rien au Collectif en versant 50 € à Spotaluxe. 30 € au Conférencier

#### Matériel à prévoir :

- Achat de 2 pieds, supports d'enceintes pour 25 € chez Central Sono à Vermelles



- Achat de 6 batteries pour sono pour 150 € chez?

- Achat de 1 drapeau voile pour signalisation extérieure 180 € chez Sigma Béthune (?)



pour un total de 360 €

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

Le matériel cité sera acheté par Vincent

# 8\* RASSEMBLEMENT EXTERIEUR:

- Proposer & Développer les rassemblements lors des rendez-vous privés d'Enedis qui ont souvent lieu en Mairie
- > Besoin d'un drapeau voile de signalisation, distribution de nos petites cartes

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

## 9 \* Assurance Responsabilite Civile:

Lors de la réservation de salle pour accueillir une conférence,

les organisateurs nous demandent parfois de faire la réservation au nom du Collectif car :

- > certaines communes n'octroient une salle qu'à une Association Loi 1901
- certaines communes, exigent que l'Association produise une attestation d'Assurance Responsabilité Civile

## 2 propositions d'ARC ont été demandées :

> Crédit Agricole : 131 € par an avec Indemnisation des Accidents corporel pour 6 adhérents

Option Protection Juridique : Plafond 25 000 € Seuil 200 €

For Groupama: 162 € par an Sans Protection Juridique

Sans Indemnisation des Accidents corporels

Préconisations de Bernard et Vincent = Crédit Agricole

- \* Un Sympathisant présent nous apprend que la Fondation du Bénévolat pourrait être plus avantageuse.
- \* Un devis sera demandé pour comparer, et la décision sera prise par le Bureau.

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

# 10 \* Adhesions & Cotisation:

Avec la Lettre Mensuelle de Février,

- > sera transmis le compte rendu de l'AG 2018,
- ➤ avec un appel à cotisation pour 2018.
  Montant de la cotisation inchangé : 5 € par famille et possibilité d'accompagner l'adhésion d'un don.
- Mode d'adhésion préconisé : Adhésion par chèque, envoyé par La Poste.

## L'envoi doit être envoyé à l'adresse suivante :

C.I.L-62

5, rue Balavoine

62770 GALAMETZ

Cette adresse est uniquement une adresse postale. En aucun vous ne devez vous rendre à cette adresse pour guelque raison que ce soit.

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

## 11 \* BUDGET PREVISIONNEL 2018

- > Capital disponible en Janvier 2018 : 1 000 €
- Prévisions de Cotisations 2018 : 250 sur 600 sympathisants soit 250 x 5 = 1 250 €
- Avec ces 1 250 € le Collectif pourra :
  - \* investir 360 € dans du Matériel.
  - \* financer 131 € d'Assurance Responsabilité Civile.
  - \* financer 14 Conférences Gratuites pour le Public.
  - \* garder 1 000 € en provisions.

Résultat du Vote : Adopté à l'unanimité

# 12 \* QUESTIONS ECRITES REÇUES DES SYMPATHISANTS :

#### > Déclaration de notre Collectif comme Association d'Intérêt Général?

Conditions requises pour pouvoir être reconnue "d'intérêt général " :

- \* Le but de l'association doit être d'intérêt général : Ok
- \* Les activités de l'association doivent dépasser le cadre local, Ok
- \* Le nombre d'adhérents doit être important (minimum fixé à titre indicatif à 200). Ok
- \* Les Statuts de l'association doivent apporter des garanties quant à la cohérence des buts et des moyens de l'association, l'existence de règles permettant un fonctionnement démocratique, une gestion financière désintéressée : Ok
- \* Une solidité financière tangible est exigée.

  Elle se traduit notamment par un montant annuel minimum de ressources estimé
  à 46 000 €, Pas Ok

  provenant essentiellement des ressources propres de l'association (cotisations,
  produits financiers, production de services, etc.), Pas Ok
- \* Un montant de subventions publiques qui n'excède pas la moitié du budget, afin de garantir son autonomie, Ok
- \*Des résultats positifs au cours des 3 derniers exercices. Pas Ok, pas assez d'ancienneté

Il nous est donc impossible de se faire reconnaître d'utilité publique par le Conseil d'Etat.

#### Pourrait-on avoir la liste par Commune ou Canton des adhérents ?

J'attache beaucoup d'importance à la confidentialité de notre fichier, il est donc hors de question de fournir un sous fichier de nos sympathisants.

Cependant, il est tout à fait possible d'utiliser notre système de " mise en relation ".

A savoir, si un de nos sympathisants désire partager avec d'autres sympathisants voisins, nous pouvons transmettre sa demande aux sympathisants voisins,

et à charge de chaque sympathisant voisin de répondre favorablement ou pas, mais de répondre en direct au demandeur et le Collectif n'interviendra plus dans leurs échanges.

#### > Relation avec la Presse ?

Nous sommes prêts à confier nos Relations avec la Presse à un Sympathisant qui aurait lui aussi des accointances avec la Presse.

Nous lui fournirions le texte de l'article, son rôle serait de le faire publier.

Nous lançons donc un appel à volontaire.

#### > Comment s'associer au Mouvements Nationaux?

Nous nous faisons le relais des appels à rassemblements, pétitions à signer, dons à collecter pour payer des frais de justice, etc. . . .

Le Collectif diffuse, et c'est à chaque sympathisant de mettre en œuvre.

En cas de rassemblement national, l'expérience nous a déjà démontré que peu de Sympathisants du 62-59 sont près à se déplacer, mais si le cas se représentait, nous referions la même démarche, à savoir étudier la faisabilité d'un transport collectif.

## > Gestion des Départements limitrophes ?

Nous gérons déjà les départements limitrophes 59 et 80, avec un volume d'échange plus important sur le 59.

Dans le domaine de la Communication par courriel : ça ne pose aucun problème.

Dans le domaine des Conférences : hormis les temps & frais de déplacements, pas de vrai problème. Le seul vrai Problème est nos capacités en Ressources Humaines :

actuellement 1 seul Secrétaire, Conférencier & Administrateur de Site Web

## une Conférence représente 8 heures de travail continu.

- 3/4 h de Préparation, Chargement du Matériel
- 1 h de Déplacement
- 1 h d'Installation du Matériel dans la Salle
- 3 h de Conférence
- 1/2 de chargement du Matériel
- 1 h de déplacement
- 1/2 h de déchargement, rangement du Matériel

Les disponibilités de cette même personne ne sont pas extensibles à l'infini. Ceci explique les Appels à Mission pour aider au fonctionnement du Collectif. Merci au passage à tous les volontaires déclarés..

Il y aura à l'avenir d'autres appels à mission, durant l'année comme par exemple les Relations avec la Presse, de façon à pouvoir gérer les volumes d'actions, si ceux ci continuaient d'augmenter en 2018.

#### Priorité des actions?

A priori, il n'y aura pas de priorité par rapport au département de demande, la priorité étant essentiellement la disponibilité du conférencier.

## Est-il vrai que les agents Enedis ne sont pas équipés du Linky ?

Nous n'avons pas d'information générale dans ce sens.

Nous savons cependant, qu'un de nos sympathisants, salarié d'Enedis, est équipé du Linky

## > Enedis va-t-il faire payer après 2021 le remplacement du compteur ?

La réponse à cette question se trouve dans les Conditions Générales de Vente de votre contrat EDF. Si vous ne l'avez plus sous la main, vous pourrez le retrouver, en fonction de votre date de raccordement au réseau EDF, sur notre site..

Vos relations actuelles avec votre fournisseur d'énergie sont régies par ces CGV, et vous pourrez constater qu'à aucun moment, il n'est écrit qu'Enedis peut vous facturer une relève de consommation, ou de quelconques frais d'entretien de votre installation.

Soyez donc rassuré, aucun frais de réparation ne pourra vous être facturé dans le futur.

## > Faut-il 80 % de Linky posés pour mettre en service le concentrateur ?

Oui, il en faut un certain nombre, mais pas forcément 80 %. Le nombre mini varie en fonction de la grappe qui est rattachée au concentrateur.

Pour savoir si le concentrateur de votre secteur est en fonction ou pas,

faites-nous la demande par courriel, nous vous donnerons la méthodologie pour effectuer le test, à partir d'un Linky, le vôtre , ou celui de votre voisin, et donc savoir si le CPL circule chez vous.

Quelle incidence du changement de nos abonnements qui étaient en KW et sont passés en KVA ?

Pour les Abonnements : aucun pour la tarification des abonnements, mais la puissance nouvellement délivrée peut s'avérer insuffisante dans certains cas.

> Si le concentrateur n'est pas en service, que se passe-t-il puisque maintenant il y a 2 tarifs d'électricité en France ce qui est illégal ?

Il n'y a pas 2 tarifs pratiqués en ce moment.

Même si le système Linky est entièrement matérialisé dans votre secteur, votre consommation est toujours facturée en KWh.

Le passage à la facturation de vos consommations en KVA est bien sûr prévue, mais pas immédiatement.

Mais à ce moment-là, il y a fort à penser, que les consommations relevées par un compteur traditionnel seront majorées par un coefficient correcteur.

Les sujets étant épuisés, la séance des questions réponses est close.

# 13\* 1 ERES MESURES DE LA NOUVELLE EQUIPE DIRIGEANTE:

Le Président, le Trésorier et la Secrétaire s'associent pour remercier

Daniel Darras, Président sortant, Sophie Vanwiel, Trésorière sortante, Sylvie Guenineche, Secrétaire sortante, Mathilde Taffin du CA, et Dominique Leprovost du Bureau, pour leur participation et leur engagement depuis 2016 au sein de notre Collectif.

Ils leur font savoir qu'ils seront toujours ravis de pouvoir bénéficier de leur compétence dans les activités futures du Collectif.

Ils présentent à Daniel Darras tous leurs vœux de prompt rétablissement et de bonne santé.

La séance d'assemblée générale a été levée à 19 heures.

Pascal DIEUX.

Vincent GAMBIER,

Joëlle Marien Hebert,

Secrétaire

Président

Trésorier,

I MARIEN HEBERT